

Annonce légale

DATE DE PARUTION 29-11-2022

RÉFÉRENCE L22EJ08786

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODIFICATIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej08786/>

LEXCO
SOCIÉTÉ
D'AVOCATS
81 rue hoche 33200 BORDEAUX

DISSOLUTION AVEC TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Aux termes des décisions en date du 28/11/2022 de l'associée unique personne morale de la société TANESSE, SAS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 132 rue Saint-Genès - 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 539 535 823, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société TANESSE au profit de la société 10/10, SARL au capital de 2 078 860 euros, dont le siège social est situé 132 rue Saint-Genès - 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 440 379 824, associée unique personne morale, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de BORDEAUX, Palais de la Bourse - CS 51474 - 33064 BORDEAUX CEDEX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

La Présidente

